

## Non à la discrimination envers les étudiants étrangers à l'ULB! (5.10.11)

**Le BEA (Bureau des étudiants Administrateurs) a pris connaissance avec une grande consternation des instructions que les autorités de l'ULB ont données au service des inscriptions, visant à empêcher les étudiants étrangers hors UE de s'inscrire à l'ULB.**

Le BEA ne peut accepter de telles pratiques.

Dans une Université dont la devise stipule que la science doit éclairer les ténèbres, il est totalement injustifiable que la mise en place d'une nouvelle technologie justifie une pratique contraire aux droits de l'Homme, à la Constitution belge et à l'éthique doit gouverner l'action universitaire.

La concrétisation de ce projet à la rentrée académique 2011 a viré au fiasco! Des files interminables se sont formées devant le bâtiment des inscriptions, de nombreux dossiers n'ont pas pu être analysés, les étudiants ont dû attendre des semaines avant de recevoir les documents nécessaires pour leurs abonnements de transport ou les aides sociales,  
le personnel a été soumis à une pression inimaginable,...

Face à la gravité de la situation, la délégation étudiante a décidé d'exiger, comme les statuts de l'Université le lui permettent, la tenue dans les plus brefs délais d'une séance extraordinaire du Conseil d'administration.

Nous y demanderons:

- le report du délai d'inscription pour tous les étudiants au 1er janvier 2012
- la garantie de l'inscription de tous les étudiants étrangers qui en feront la demande
- des sanctions contre les autorités responsables de telles dérives

L'informatisation, comme toute technologie, doit être au service de l'homme et doit lui permettre de progresser, et elle ne peut en aucun cas être une justification d'une discrimination directe vis-à-vis des étudiants étrangers, quand bien même celle-ci serait involontaire.